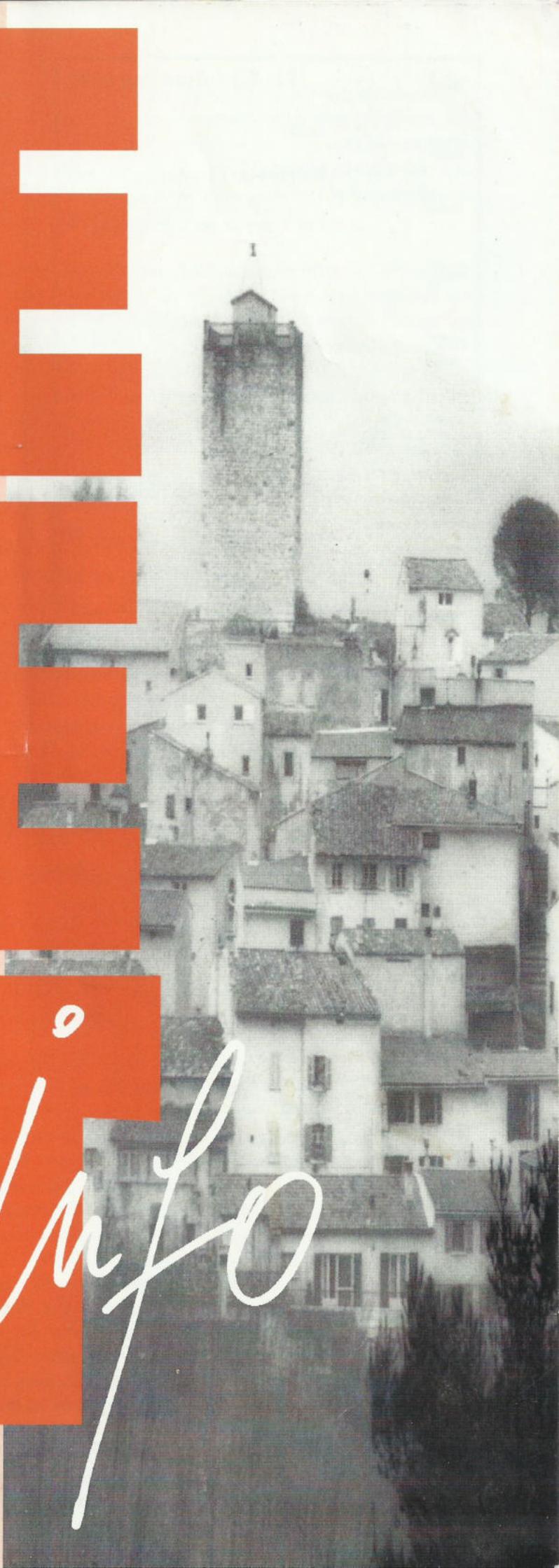


LE

# REVUE ST

*Info*

N° 43 - AUTOMNE 1992



■ Edito .....	1
■ Au pied du caume .....	2/3
■ Les travaux du Conseil .....	4
■ En bref .....	5
■ La Vie Revestoise .....	6 à 11
■ Place aux jeunes et aux anciens .....	12/13
■ Escouto un pau .....	13
■ Belle page d'histoire ....	14/15
■ Notre carnet.....	15
■ Culture .....	16/17

## BLOC - NOTE

- Mairie du Revest: 94.98.90.15
- Police municipale: 94.98.97.35
- Centre anti poison: 91.75.25.25
- Gendarmerie: 94.89.49.52
- Pompiers 18
- Météo: 94.46.90.11
- Horloge parlante: 36.99
- Assistance sociale  
94.90.93.82 (Mme Morlon)  
94.24.04.69 (Urgences)
- Receveur PTT Le Revest:  
94.98.90.43
- Ecole primaire: 94.98.91.53
- Ecole maternelle Village:  
94.98.97.06
- Ecole maternelle Hameau:  
94.98.92.47
- Cantine: 94.98.96.39
- SOS Amitiés: 94.62.62.62
- SOS Chèques volés  
(appel gratuit): 05.21.14.00
- SOS Médecins: 94.31.33.33
- SOS Drogue (appel gratuit):

- 05.05.88.88
- SPA: 94.24.25.84
- Ambulances Var Assistance  
(24H / 24H): 94.24.41.06
- Aide Judiciaire,  
Tribunal de Toulon: 94.93.10.27
- Préfecture du Var: 94.89.90.40
- EDF urgence dépannage  
jour / nuit: 94.41.22.68
- Centre Hospitalier général  
Font-Pré: 94.27.91.50
- RMTT (appel gratuit):  
05.27.20.38
- Abbé Thierry Elie  
(Curé du Revest)
- Eglise St-Christophe: 94.90.95.16
- Eglise St-Pierre : 94.24.29.03
- Abba Markos (Evêque Copte)  
Chapelle Fontanieu: 94.98.95.60
- Musée rue Carnot: 94.98.90.59
- Taxi du Village:  
94.24.36.77 - 94.98.88.92
- Taxi du Hameau:  
94.88.90.78

## EDITO

• **INTERCOMMUNALITE**

La loi du 6 Février 1992 - Administration Territoriale de la République - relance la coopération intercommunale.

Une Commission a été élue dans chaque département pour étudier les projets de regroupements et adresser des propositions au Préfet.

Il existait jusqu'à présent, à côté des Syndicats intercommunaux et des SIVOM, des districts et des Communautés urbaines, Ces dernières n'ayant connu aucun succès la loi vient d'ajouter deux structures plus attractives, les communautés de Communes et les communautés de Villes.

Quelques précisions deviennent alors nécessaires :

- **Un Syndicat intercommunal** gère pour un ensemble de Communes un objet précis : transports en commun, service de défense contre l'incendie ou eaux usées, par exemple. Les dépenses sont partagées entre chaque Commune en fonction du nombre d'habitants.

- **Un district** groupe deux ou plusieurs Communes pour lesquelles il gère obligatoirement les services de logements et les centres de secours contre l'incendie. A ces deux compétences peuvent s'ajouter toutes celles décidées par les Communes membres.

Pour ses dépenses il dispose d'une fiscalité additive figurant sur les feuilles d'imposition et portant sur les quatre taxes locales.

- **Une communauté de Villes** est formée, à l'image du district, par deux ou plusieurs Communes mais l'une, au moins, doit avoir plus de 20.000 habitants. Elle possède trois compétences obligatoires dont l'aménagement de l'espace et le développement économique pour les deux premières, la troisième étant choisie entre : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels, sportifs et scolaires du premier degré. Elle peut, au-delà de ces trois, assumer toutes les autres compétences que peuvent lui confier ses Membres. Le financement est assuré par la mise en commun des taxes professionnelles qui devront être harmonisées en un certain nombre d'années de façon à ce que l'ensemble des assujettis à la taxe professionnelle soit imposé au même taux afin d'éviter toute concurrence. Il est évident que cette taxe ne sera plus perçue par les Communes.

- **Une communauté de Communes** intéresse surtout les petites Communes ou les rurales mais demeure

ouverte aux autres pourvu qu'elles désirent protéger l'espace. Sa formation et ses compétences sont identiques à la structure précédente mais elle dispose de plus de souplesse sur le plan budgétaire. Elle peut adopter la fiscalité additive du district ou celle de la Communauté de Villes mais aussi une formule mixte associant fiscalité additive et "taxe professionnelle de zone" appliquée non plus à la totalité de son territoire mais à un secteur bien défini. Comme dans le cas précédent la taxe professionnelle de zone sera harmonisée à l'intérieur du secteur concerné.

Il faut savoir que si les divers groupements, Syndicats intercommunaux, Districts ou Communautés sont dirigés par un Conseil d'Administration et un bureau dans lesquels toutes les Communes sont représentées il existe cependant des différences fondamentales entre eux. En effet, à l'image des Communes, les districts et les communautés perçoivent la dotation globale de fonctionnement (DGF) que ne reçoivent pas les Syndicats. Or si cette DGF est très élevée pour les communautés à taxe professionnelle commune pour l'ensemble de leur territoire (125 Millions dans notre cas) elle est nettement plus basse pour les autres ainsi que pour les districts (entre 26 et 27 Millions).

Cette DGF ajoutée à la fiscalité propre à chaque groupement permet de financer des dépenses. L'excédent, lorsqu'il existe, est réparti entre les Communes membres en fonction de différents critères.

De toute façon une part de la taxe professionnelle, part identique chaque année, est reversée à chaque Commune.

Il est nécessaire de préciser que la masse de la DGF distribuée dans l'ensemble du Pays demeurant la même, les dotations perçues par les groupements entraînent donc une diminution de celles revenant aux Communes qu'elles soient groupées ou isolées.

Enfin la TVA est remboursée l'année même aux Communautés mais demeure remboursable deux années plus tard aux districts et aux communes.

Il est difficile pour une petite ou moyenne Commune de demeurer seule surtout lorsqu'elle avoisine de grandes villes. LA VALETTE et LA GARDE nous ont proposé de participer au "district du Coudon". Nous appartenons au même canton mais géographiquement nous sommes conduits à avoir davantage de relations avec TOULON. En outre il est souhaitable qu'un important pôle économique, social et culturel existe sur la côte entre Marseille et Nice pour que le VAR ne soit pas simplement le département séparant les Bouches-du-Rhône des Alpes Maritimes. Aussi lorsque le Maire de Toulon nous a invités à participer à une réunion avec Toulon, La Seyne, Le Pradet, Saint Mandrier, Six Fours et Sanary nous y sommes-nous rendus.

Des idées générales ont été échangées. Nous avons insisté sur le fait que nous tenions à ce que Le Revest soit autre chose que des collines servant de dépôts sauvages aux habitants des villes voisines et que, par-dessus tout, nous devions rester maîtres de notre plan d'occupation des sols ce qui a été admis par et pour toutes les communes présentes.

Au cours d'une deuxième réunion il est apparu que les participants préféraient en majorité s'orienter vers une communauté de communes plutôt que vers le district que nous préconisions. Il est possible, en effet, que ce soit la formule la moins contraignante susceptible d'être la plus efficace en faveur du développement économique aussi bien que socio-culturel de l'agglomération. Certaines Communes ne participeront pas à une autre structure ont, d'ailleurs, déclaré leurs représentants.

Cette situation ne manque pas de créer pour nous une situation délicate car dans le cas où la taxe professionnelle serait harmonisée la nôtre, qui est de loin la plus basse, passerait en six ans du taux actuel de 12,48% à 22,70%. En revanche ceux des trois autres taxes ne seraient pas modifiés.

La réflexion s'impose donc car il faut admettre que la Communauté avec taxe professionnelle harmonisée est la solution la plus intéressante pour le développement des Communes ne serait-ce que par la perception d'une DGF élevée.

En attendant il est bon, m'a-t-il semblé, que vous n'ignoriez pas cette importante question de coopération intercommunale, l'un des éléments figurant dans la Loi d'Orientation Territoriale pour la République.

Charles VIDAL

**N.B.**

*Dernière précision parvenue : Les contribuables imposés au forfait ne sont pas touchés par la progression du taux de la taxe professionnelles.*

## RASSURANT

**N**oté dans la Presse du 14 Septembre : neuf Communes dans le Département ne présentent aucun risque sismique ni d'inondation ni d'une quelconque catastrophe naturelle. LE REVEST a le privilège de figurer dans la liste avec COLLOBRIERES, LA GARDE-FREINET, LA ROQUEBRUSSANE, LES MAYONS, PLAN DE LA TOUR, RIBOUX, SOLLIES-PONT et CAMPS LA SOURCE. Voilà bien une information rassurante.

## BRAVO

**B**ravo à l'Office du Tourisme de notre Commune dont le Préfet, par lettre du 4 Septembre, nous annonce le classement en première catégorie, en application de l'Arrêté Ministériel du 3 Octobre 1991. Le Président, notre ami BONNEFOY, et tous ses dévoués collaborateurs se trouvent ainsi fort justement récompensés de leurs efforts... et LE REVEST est à l'honneur.

## BIENVENUE

**D**eux nouveaux agents sont venus remplacer les deux départs du secrétariat de la Mairie. Ce sont Madame Isabelle LE JUEZ et Madame Fabienne SAUVAIRE, deux Revestoises jeunes, sympathiques et fort dynamiques. Tous nos voeux de bienvenue à la Mairie et dans leurs nouvelles fonctions.

## ARTISANS ET COMMERCANTS

**R**EVEST ELECTRICK" est une entreprise générale d'électricité créée par notre ami Charles BARRY, bien connu au REVEST, au 105 rue Gabriel Péri (téléphone : 94.90.93.41). "CHEZ CHRISTINE ET CHRISTIAN" qui seront à partir du début d'octobre nos nouveaux boulangers pâtisseries (téléphone : 94.98.93.07). Il doit être assez rare que les prénoms de deux époux débutent par les sept mêmes lettres, mais cela

existe puisque tel est le cas pour Monsieur et Madame MANNEVAL. Ils sont jeunes ; lui a travaillé dans une boulangerie pâtisserie parisienne pendant 12 ans. Ils arrivent donc de Paris mais ont tous les deux des attaches dans le Var ce qui les a incités à y venir. Ils se sont engagés à nous fournir en bon pain et en excellente pâtisserie, tout cela avec le plus agréable des sourires. A "REVEST ELECTRICK et à "CHEZ CHRISTINE ET CHRISTIAN" nous souhaitons la réussite et le plus grand succès.

## ATELIER D'ARTISANAT REVESTOIS

**M**adame Annie Allègre nous informe que comme les années précédentes, l'atelier d'artisanat ouvre ses portes à partir du 10 septembre 1992, et cela pendant toute la période scolaire tous les mercredis après-midis de 14 heures à 18 heures; Le local reste inchangé et se situe au 173 Route de la salvatte (à côté du tennis du revest - arrêt bus de l'oratoire). Cette année cependant les enfants pourront en plus des activités de santons, poterie, bijoux, bougies, petits jardins chinois etc... confectionner de la pâtisserie, faire de la photographie et même créer des spectacles de marionnettes. Pour tous renseignements ou inscriptions vous pouvez téléphoner au 94.98.81.11 HR. Exposition permanente au local de l'atelier d'artisanat du travail déjà effectué par les enfants, et ouverte à tous aux heures d'ouverture de l'atelier le mercredi après-midi de 14 heures à 18 heures.

## DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

**L**e Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, en présence d'accidents survenus du fait de la divagation des chiens et des

chats et de la présence de la rage en France, rappelle l'obligation de capturer ces animaux et de les emmener dans une fourrière.

Le Maire a posé la question demeurée sans réponse à ce jour : où les conduire ?

A noter toutefois que les propriétaires sont passibles de contraventions.

## MANNHEIM... 10 ANS DEJA

**C'** était le 11 Septembre 1982 que le drame à 12h45 survenait à MANNHEIM, en Allemagne. Le 11 Septembre 1992, une messe a été célébrée par notre Curé, au village, à la mémoire des Membres du Para-Club de TOULON et de l'Équipage de l'hélicoptère qui les transportait et s'est écrasé au sol ne laissant aucun survivant. Il était normal d'avoir une pensée plus particulière et plus affectueuse pour Pascal AUDRAIN, Robert CAPDEVIEILLE, Patricia, Frédérique et André REGNAUD, les cinq Revestois. A l'issue de la messe, les familles et leurs amis sont allés se recueillir devant la stèle commémorative du cimetière et devant chaque tombeau.

## RENTREE DES CLASSES

**L**es classes fonctionnent à effectifs complets et même pour certaines au-delà. Quelques problèmes ont amené la constitution de cours doubles à la primaire où le total des enfants est de 161. La tâche des Maîtres est donc plus complexe mais les Enseignants de la primaire apprécient les moyens en personnel mis à leur disposition par la Mairie. On note 58 Élèves à la Maternelle du Hameau et 30 à celle du village où l'Institutrice n'a refusé que les seuls trop petits. Il reste à souhaiter une bonne année scolaire à tous les enfants et du courage à leurs Maîtres ou Maîtresses.

## VICTOIRE

**"L**e Flagrant délire" ou encore "La ville du Revest", armé par l'Équipage d'Alex

TAGLIAVANI, notre dynamique Conseiller Municipal, a brillamment remporté toutes les épreuves du Challenge "FORCE 8" donnant la victoire à notre Commune. Bravo au "Flagrant délire" et un grand bravo avec un non moins Grand Merci à son Équipage !

## POUBELLES ET CHIENS ERRANTS

**L'**un de nos concitoyens, dont la poubelle venait d'être renversée l'obligeant à ramasser tout ce qui était éparpillé, souhaite une recherche et un contrôle plus strict des chiens errants. Il signale, entre autre, la présence d'un Labrador noir porteur d'un collier. Il propose, de plus, des poubelles plus lourdes comme celles utilisées à TOULON et pouvant servir à plusieurs villas.

Tout peut s'étudier y compris la mise en concession du ramassage des ordures ménagères, comme à TOULON. En attendant, il est fort possible que davantage de sévérité de la part des Gardes Champêtre et des Gendarmes incite les propriétaires de chiens à mieux les surveiller.

## REFERENDUM

**V**oici les résultats pour notre Commune :

**CONCLUSION :** VOTANTS : 71,18 %  
OUI : 48,41 %  
NON : 51,59 %

BUREAUX	1	2	3	4	TOTAL
INSCRITS	508	436	539	415	1 898
VOTANTS	355	318	373	305	1 351
BLANCS OU NULS	2	10	6	13	31
EXPRIMES	353	308	367	292	1 320
OUI	159	156	181	143	639
NON	194	152	186	149	681

# TRAVAUX DU CONSEIL

## DATE DES REUNIONS

16 JUIN - 1 JUILLET - 4 AOUT - 8 SEPTEMBRE

## PRINCIPALES DECISIONS

### COMPTES ADMINISTRATIFS 1991

#### • COMMUNE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 12 975 226,02  
Dépenses : 11 640 706,47  
Excédent : 1 334 519,55

#### • INVESTISSEMENT :

Recettes : 5 159 793,01  
Dépenses : 3 484 143,49  
Excédent : 1 675 649,52

#### • EAU FONCTIONNEMENT :

Recettes : 2 545 474,02  
Dépenses : 2 262 826,96  
Excédent : 282 647,06

#### • INVESTISSEMENT :

Recettes : 1 937 786,90  
Dépenses : 1 526 946,08  
Excédent : 410 840,82

### REFECTION A LA TOUR SARRASINE

Convention signée avec l'A.P.A.R.E. pour la 2ème tranche de travaux à l'intérieur de la Tour.

### REFECTION DU CLOCHER DE L'EGLISE

Devis ramené de 270.000 à 152.263 Francs.

Les travaux seront réalisés par l'APARE dans le cadre de la formation professionnelle de jeunes.

### INTERCOMMUNALITE

Afin qu'un pôle économique, social et culturel soit présent sur la côte entre Marseille et Nice le Conseil est favorable à la participation avec Toulon et le maximum de Communes de l'agglomération Toulonnaise à un groupement intercommunal de préférence sous la forme d'un district. Dans le cas de la création d'une Communauté de Communes la formule budgétaire à retenir devrait être très soigneusement étudiée.

### VENTE D'UN IMMEUBLE DANS LE VILLAGE

La construction de logements sociaux étant prévue dans la propriété David il n'apparaît plus utile d'engager des frais pour aménager l'immeuble de l'avenue Foch dont la mise en vente est décidée.

### DEFENSE EN JUSTICE

Le Maire est autorisé à défendre la Commune attaquée devant le Tribunal Administratif dans le cadre d'un permis de construire par le possesseur du permis et par un opposant à la hauteur de la construction.

### PROPRIETE DAVID - SITUATION BUDGETAIRE

#### • DEPENSES :

Achat 2 800 000 Frais Notaire 35 000

Rémunération SEM 118 600 Frais Financiers 400 000  
Travaux VRD 830 200 Démolitions 610 790  
**AU TOTAL : 4 794 590 Francs**

#### • RECETTES :

Subventions Région 1 000 000  
Conseil Général 500 000  
Prêt du Conseil Général 500 000  
1er Congrès SCIC 1 850 000  
Remboursement VRD par SCIC 700 000  
**AU TOTAL 4 550 000**

La récupération de la TVA sur les travaux VRD et démolition équilibrera dépenses et recettes.

### ZAC DE LA RIPELLE

Le constructeur ayant abandonné les constructions dans l'oliveraie, le Conseil par 14 voix (contre 1 et 6 abstentions) est d'accord pour que le bureau d'études poursuive son travail selon ces dernières propositions.

### STATIONNEMENT DES CARAVANES

En dessous de 3 500 habitants il n'est pas obligatoire de disposer d'une aire de stationnement pour les caravanes professionnelles ou servant d'habitations permanentes. Toutefois il est obligatoire de les recevoir durant une période variant entre 2 et 15 jours. Le Maire informe le Conseil qu'il a pris un arrêté limitant la durée du séjour à 3 jours avec un maximum de 5 caravanes dont le stationnement s'effectuera sur la place Jean Moulin.

### DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

Accord pour recruter 4 C.E.S. (Contrats Emploi Solidarité) concernant des jeunes en chômage de longue durée. Ils seront utilisés pour l'entretien de la forêt et l'environnement.

### PROPRIETE EN ARDECHE

Monsieur CORTEZ a effectué un important travail montrant les avantages et les inconvénients de l'achat d'une propriété en Ardèche qui serait utilisée pour les jeunes et pour différentes autres actions d'ordre social y compris des vacances familiales. Si le coût de l'achat est intéressant les frais d'aménagement paraissent importants aussi serait-il bon de rechercher une ou plusieurs communes voisines de la nôtre pouvant participer avec nous à son utilisation.

### ETUDE D'URBANISME

Le bureau d'étude (BEGEAT) et le C.A.U.E. (Comité d'aménagement, urbanisme et environnement départemental) ont réalisé une étude sur l'utilisation des propriétés FRAISSE et DAVID tendant à maintenir les axes de perspectives sur le village et autres points sensibles de la Commune. La réalisation d'un restaurant avec hôtellerie est possible dans ces conditions sur la partie inférieure de la propriété FRAISSE en procédant à une modification pour étendre la zone IUA.

# E ■ N ■ B ■ R ■ E ■ F ■ ■ ■

## EN JUIN (2<sup>e</sup> QUINZAINE)

- Mardi 16 • Séance publique du Conseil Municipal  
puis séance de travail du Conseil: ZAC de La Ripelle
- Jeudi 18 • Préfecture- Conférence de presse sur la sécurité dans le VAR.  
• Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle le 18 Juin 1940
- Vendredi 19 • Assemblée générale du Tennis Club du REVEST.
- Samedi 20 • Récital de l'Ecole de danse et de l'Ecole de Musique.
- Mercredi 24 • Conseil d'Administration du Cabinet des Monnaies
- Jeudi 25 • Réunion du Bureau du Comité Communal d'Action Sociale.
- Vendredi 26 • Assemblée générale de l'E.S.C.R.M.
- Samedi 27 • Kermesse de l'Ecole primaire avec le matin spectacle aux Comoni et l'après-midi jeux puis repas à l'école.  
• Vernissage de l'exposition "Europe Méditerranée" aux Comoni.
- Lundi 29 • Réunion du bureau de la Mission locale pour l'emploi des Jeunes.
- Mardi 30 • Distribution des dictionnaires aux élèves du CM2.  
• Réunion des Associations de la Commune.  
"Un poète, mais pour quoi faire" joué en soirée à la Maison des Comoni par les enfants de l'Atelier Théâtre.

## EN JUILLET

- Mercredi 1 • Réunion du Conseil Municipal consacrée à l'intercommunalité.
- Jeudi 2 • Commission du Personnel - Recrutement de deux Agents de Secrétariat en remplacement de deux départs.  
• Participation à la réunion des Maires ruraux au Val : Intercommunalité.
- Vendredi 3 • Vernissage de l'exposition "La Méditerranée l'Inspiratrice" - Comoni.
- Ven. 3 et Sam. 4 • Fête de l'été au Hameau.
- Vendredi 10 • Permanence de Madame PIAT - Député de la circonscription.
- Lundi 13 • Retraite aux flambeaux et bal au Village.
- Mardi 14 • Cérémonies commémoratives Hameau et Village.
- Vendredi 17 • Etude d'un nouveau plan de circulation des transports en commun dans la Commune avec RMTT et SITCAT.
- Ven. 17, Sam. 18, Dim. 19 • Fête de Saint-Christophe - Village
- Mardi 21 • Soirée de jazz au Village.
- Mercredi 22 • Participation à la réunion sur l'intercommunalité-Préfecture.
- Mardi 28 • Venue du Maire de Toulon présenter au Conseil un projet d'intercommunalité.

## EN AOUT

- Dimanche 2 • Participation à l'Apéritif d'Honneur- Fête Saint-Pierre.
- Mardi 4 • Etude budgétaire avec le Trésorier Principal - La Valette.  
• Réunion du Conseil Municipal.
- Vendredi 7 • Vernissage de l'exposition Marius Echevin aux Comoni.
- Samedi 8 • Début du chantier de restauration de la Tour par l'APARE.
- Lundi 10 • Réception par la Commission municipale des candidats à l'achat d'un immeuble mis en vente par la Mairie.
- Mardi 11 • Participation à l'inauguration de l'exposition-vente en faveur de Solidarité Roumanie (Le Pradet-Le Revest) au Pradet.
- Jeudi 13 • Participation en Mairie de Toulon à une réunion intercommunale- Création d'un district (?) de l'agglomération toulonnaise - Echange de propositions et d'avis.  
• Soirée "Disco" - Village.
- Samedi 15 • Soirée Opérette sur la place Meiffret
- Dimanche 16 • Réunion de travail du Conseil : Intercommunalité
- Lundi 17 • Compte rendu de la réunion du Jeudi 13 à Toulon.
- Mercredi 19 • Apéritif offert par les jeunes de l'APARE.
- Jeudi 20 • Cérémonies commémoratives de la Libération du REVEST par le 3<sup>e</sup> R.T.A.
- Dimanche 23 • Foire aux chiens.
- Ven. 28 au Lun. 31 • Fête de Sainte Rose au Hameau.

## EN SEPTEMBRE

- Dimanche 6 • Foire à la brocante.
- Mardi 8 • Adjudication pour extension du réseau d'eau potable.  
• Réunion du Conseil municipal.
- Vendredi 11 • 10<sup>e</sup>ème Anniversaire de la catastrophe de Mannheim- Messe et dépôt de fleurs
- Mardi 15 • Réunion de la Commission des Impôts locaux - Réunion de la Commission de la liste électorale.  
• Première réunion du Comité Consultatif.
- Jeudi 17 • Réception par la Commission du personnel des candidats au poste de Technicien territorial.
- Vendredi 18 • Intercommunalité - Réunion en Mairie de Toulon.
- Sam. 19 et Dim. 20 • Participation au Challenge "Force 8"
- Dimanche 20 • Référendum - Traité de Maastricht.
- Mardi 22 • Vernissage de l'exposition de Patrick Lhot aux Comoni.
- Mardi 29 • Présentation du document "Défense des forêts contre les incendies" par le S.D.I.S. et la D.D.A.F.

# LA VIE REVESTOISE

## LE C.I.L. AUX CHAMPS

Comme les années précédentes, le rallye-pique-nique annuel du C.I.L. du bas Revest a réuni ses adhérents pour une grande journée de plein air. Une randonnée pédestre de deux heures a permis aux participants d'atteindre le village du Broussan.

Vers midi, les adhérents se regroupaient au centre de loisirs "Nature extrême" pour un grand-pique-nique.

L'après-midi était réservée à la détente. Les trois gagnants de ce rallye sont pressentis pour l'organisation en 1993 du rallye du C.I.L.

## UNE SAINT-CHRISTOPHE DE JAZZ



Cette année, Bernard Paulet-Puccini et son équipe du comité des fêtes ont frappé un grand coup en organisant une série de manifestations de qualité pour commémorer la Saint Christophe, protecteur de la paroisse du Revest.

Pendant quatre jours, se sont succédés concours de boules, groupes folkloriques grecs et portugais, spectacles et jeux d'enfants et en soirée, de grands bals avec la participation de différents

orchestres. Ces festivités qui, chaque soir, rassemblaient quatre à cinq cents personnes sur la place du village (jeunes et moins jeunes) ont connu deux temps forts.

Le dimanche 19 juillet, avec la grande messe dite en l'église Saint Christophe, par l'abbé Eric Froelich, suivie d'une procession de la statue du saint jusqu'au parking du village où voitures et participants ont été bénis et placés sous sa protection.

A 11 h 30, brève cérémonie officielle avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts par le Dr Vidal, maire du Revest, entouré du sénateur-maire de Toulon François Trucy ; de Mme Yann Piat, député du Var et de M. Paulet-Puccini, président du comité des fêtes.

Après la cérémonie, tous les participants se retrouvaient sous les ombrages de la place Meiffret, pour un apéritif-concert animé par l'orchestre Louis Laure.

Mardi soir, la clôture des festivités a été marquée par une grande soirée de jazzmen pour les festival de Toulon, le comité des fêtes du Revest, en accord avec l'Union départementale des comités des fêtes, a obtenu la participation du Pierre Hurel Quartet et du Quintet Philippe Crétien-Bill Lowe, pour sa dernière soirée de festival. Une soirée de très beau jazz "à domicile", savourée par de nouveaux Revestois et amis toulonnais, dont le Dr Trucy aperçu quelque temps ; les deux formations rivalisant de brio. Le talentueux Pierre Hurel, au piano, tout en virtuosité tempérée, a réussi la gageure de se faire accompagner en France par quelques solistes américains cotés, comme Ian Froman à la batterie, Ray Parker à la contrebasse et Donald Mac Caslin au saxo ténor. Il en est de même pour Philippe Crétien, le pionnier du festival de Toulon, avec ses compères d'outre Atlantique, John Medeski, virtuose du piano, Royal Hartigan, Dave Zinno et bien sûr le superbe tromboniste Bill Lowe. Au total, de belles festivités appréciées par les Revestois. Pas tous, cependant ! Quelques-uns d'entre eux ont eu l'amère surprise au cours de ces journées, de découvrir leur voiture lapidée par de jeunes enfants livrés à eux-mêmes, laissés sans surveillance par des parents inconscients et dont certains, identifiés, sont étrangers à la commune. La brigade de gendarmerie de Toulon a enregistré les plaintes.

## MÉDITERRANÉE, L'INSPIRATRICE

Une exposition d'art contemporain à la Maison des Comoni, avec la participation des onze plasticiens.

En juillet et août, Le Revest retrouve ses racines en présentant une série de manifestations artistiques et culturelles qui ont pour lien commun la Méditerranée, en tant qu'espace d'inspiration. L'exposition "Arte Nanetta", un musée portable conçu par des Italiens, présente des oeuvres miniaturisées d'une centaine de créateurs européens que les courants d'inspiration ont attiré vers les bords de la Grande Bleue. C'est une première exposition, qui avait été précédée par le récital de la chanteuse grecque Angélique Ionatos.

Mais le coeur de ses manifestations, c'est l'exposition de peintures et de sculptures contemporaines organisée par Jacqueline Herrero, responsable des arts plastiques des Comoni. L'inauguration a eu lieu en présence du docteur Charles Vidal, maire du Revest et des onze artistes invités : Mme Brandolo, Lacour, Parodi, Triger, et de MM. Bioules, Clément, Cousinnier, Esposito, Ibanez, Lanneau et Plagnol. Après une descente de quelques marches, on plonge dans la salle Pétrarque placée dans une pénombre de fond marin d'où émergent, en halos lumineux, les peintures et sculptures exposées. Cette prise de possession de l'espace est d'un bel effet et les jets de lumière donnent du volume aux créations. De flash en flash on découvre ainsi la sculpture architecturale d'Annie Lacour, inspirée après un voyage en Cappadoce ; ou la peinture noyée d'Alain Clément, née d'une osmose corporelle avec la mer, ou bien encore, les formes organiques, au regard baissé en quête d'absolu, de Michelle Brandolo, petites répliques de celles dressées comme totems à l'entrée des Comoni.

Participe également à la fête, le cabinet des monnaies avec une exceptionnelle collection de pièces antiques méditerranéennes, utilisées par les premiers habitants connus de la région, c'est-à-dire six siècles avant la création de Telo Martius.

Il s'agit de pièces datant de 600 avant J.C. jusqu'à la fondation de Toulon, Telo Martius, au premier siècle de notre ère. Dans les vitrines du

musée, on peut ainsi admirer les monnaies massaliètes (Marseille) dont l'exceptionnelle et prestigieuse drachme lourde, la plus belle des monnaies frappées dans le pays vers 300 avant J.C. C'est aussi un des fleurons de la numismatique antique puisque l'on n'en recense que 50 exemplaires dans le monde.

A côté des monnaies de tribus gauloises du Languedoc et de la vallée du Rhône, telles que les pièces utilisées par les Volques, les Cavares, les Voconces ou les Allobroges, sont aussi présentées les monnaies de la République romaine de Sextius Calvinus fondateur d'Aix-en-Provence, ou celles des colonies d'Auguste et de ses légionnaires comme Nemausus (Nîmes), ou encore des monnaies romaines datant de l'époque de la création de Toulon.

Cette exposition aux multiples facettes où se mêlent oeuvres mythologiques et contemporaines, témoigne ainsi de la permanence de l'esprit méditerranéen. Rappelons que "Méditerranée, l'inspiratrice" a reçu le label 1992 des "Arts au soleil".

## MARIUS ECHEVIN AUX COMONI



Sous l'égide de la Commission municipale de la culture, la Maison des Comoni a accroché à ses cimaises, le vendredi 7 août, une partie des toiles de Marius Echevin qui fut un des peintres toulonnais parmi les plus représentatifs de l'expression artistique provençale avec Baboulène, Olive Tamari, Amédée Pianfetti ou Laurent Mattio.

Avec une patience infinie, Sabine Artur a tenté

de rassembler une partie des oeuvres dispersées de son grand-père Marius Echevin.

Entreprise difficile car le coloriste doué, aujourd'hui disparu, était reconnu comme l'un des tous premiers représentants de l'expression artistique provençale de sa génération. Né à Toulon, en 1899 dans une famille originaire du Comtat Venaissin, mais établie à Toulon depuis 1884, Marius Echevin passe son baccalauréat au lycée de Toulon puis fait des études à Londres. Il en revient diplômé d'Oxford et pense s'orienter vers la médecine, mais la mort de son frère aîné à Verdun, pendant la première guerre mondiale, le fait changer d'orientation : il se destine aux Beaux-Arts. Il "monte" alors à Paris, fréquente les cours d'Antoine Chabaud Seyssaud et surtout Othon Friez.

En 1925, il expose comme jeune talent au premier Salon des Tuileries, en compagnie de grands noms comme Matisse, Braque, Derain, Picasso, Friesz, Vlaminck, etc... Par la suite, il sera régulièrement présent aux Salons des Tuileries et à celui d'automne. De retour à Toulon en 1930, il s'installe dans l'atelier du Quai du Parti. De là, à travers la formidable animation qui régnait sur la darse, il peint toute la vie maritime de Toulon. Mais son atelier et ses oeuvres, plus de 20 années de travail, disparaîtront en grande partie lors du bombardement de la ville en novembre 1943.

Marius Echevin vient alors s'établir au Revest, dans la bastide Mastaba, pour y retrouver un second souffle d'inspiration dans la chaude lumière des restanques plantées de pins et d'oliviers et où les crissement des cigales fait vibrer l'air. Vont naître alors des compositions colorées avec paysages, natures mortes et nus (la femme tient une place importante dans l'oeuvre de l'artiste).

La palette est à dominante orangée, violine ou rouge ; le trait noir épais souligne les formes et projette la vie des compositions hors de la toile. De la simplicité charnelle de ses nus se dégage une subtile volupté.

---

## LES ORIGINAUX DES COMONI

Une comédie méconnue de Voltaire créée pour la première fois en France, par le studio classique à la maison des Comoni.

Il est fort dommage que la Compagnie parisienne

du studio classique n'ait prévu seulement que trois représentations à la maison des Comoni, des "originaux ou Monsieur du Cap-Vert", une ravissante comédie de Voltaire, méconnue jusqu'ici.

On connaît fort bien le grand philosophe réformateur pour ses oeuvres justement philosophiques, ses contes et tragédies, ses essais, lettres, libellés et autres fulminations contre tous les abus de son siècle qui lui valurent embalement, bannissement et bien d'autres désagréments mais aussi, soyons justes, célébrité et richesse. Mais Voltaire a écrit peu de comédies et celle en prose "Monsieur du Cap-Vert", écrite... en 1732, au lendemain de son succès avec la tragédie "Zaïre" totalement oubliée.

Et c'est là, tout le mérite de Denis Podalydès et Christian Rist, inspirés par Jean Tardieu que d'avoir osé mettre en scène et produire cette petite machine comique à l'occasion du stage annuel du studio classique dans notre région. La troupe de jeunes comédiens qu'ils animent et dont le travail scénique est apparu déjà talentueux a su restituer l'heureuse humeur de la pièce, son rythme et son ingénieuse fantaisie un peu loufoque. Le décor, déjà, dû à l'imagination de Vincent Leroy et Claire Lesage, et son original mobile de planètes, évoque le microcosme désuet et charmant des beaux esprits de ce siècle, qui découvrent Newton et veulent scruter le ciel à la lunette pour y chercher une rationalité à leurs états d'âme.

La mise en scène fait astucieusement appel à des petites "machines" symbolisant les traits de caractères de tous ces originaux. Telle la machine à toiletter où le comte des Apprêts passe tout son temps à se poudrer le minois ; ou celle à pilules dont la présidente Bodin se sert pour administrer ses médecines à tout son entourage.

On a aimé le jeu des comédiens et les transformations de Denis Podalydès et Jean-Michel Flagotier. On a remarqué les personnages-clés, fort justement campés. Ainsi le caricatural et mythique "Monsieur du Cap-Vert", forban estropié, autant hâbleur que marin, interprété par Christian Rist, Arthur Nauziciel, le vrai-faux comte des Apprêts, coureur de jupons, joueur invétéré, n'osant pas vraiment avoir toute la morgue des grands seigneurs devant les sollicitations éplorées de son épouse délaissée, enfin

Cécile Brune, une Fanchon ravissante, espiègle, tout à fait dans le ton de la comédie.

Les Revestois, jeunes et moins jeunes, à qui la première représentation était offerte ont applaudi et salué dans leurs commentaires, entendus de-ci de-là, la qualité du spectacle.

Des créations de ce genre, on aimerait en voir souvent dans notre région et à la maison des Comoni.

## SUR LES TRACES DES "TURCOS"



Le 20 août, l'association le "Turco" et les municipalités commémorent l'anniversaire des combats pour la libération de l'aire toulonnaise.

Le 20 août 1944, des éléments du 3e R.T.A. (Régiment de Tirailleurs Algériens) guidés par une poignée de

maquisards et de F.F.I., déboulent des hauteurs du plateau de Siou-Blanc en direction de Dardennes. Le Revest est alors libéré. Le colonel De Linarès de son P.C., installé dans la propriété d'Estienne d'Orves, organise la libération de Toulon. Après des combats meurtriers, le 23 août 1944 le drapeau français est hissé sur la place de la Liberté ; l'agglomération toulonnaise est totalement libérée quelques jours plus tard. Mais se souvient-on encore des "Turcos" ? de ces régiments de tirailleurs algériens, tunisiens ou marocains ? Pendant plus d'un siècle, ils écriront avec leur sang une partie de l'histoire de la France et de sa présence dans le monde. Une épopée jalonnée de hauts faits d'armes, mais aussi de défaites et de sacrifices.

Après la prise d'Alger, faisant suite à l'expédition décidée pour rétablir la sécurité en Méditerranée, alors soumise aux attaques des flottes "Barbaresques", le chef kabyle Abd er Rahmann propose l'enrôlement de troupes à l'exemple des mercenaires turcs déjà au service du Bey d'Alger

et du Dey de Tunis.

Dès 1831, les bataillons turcs sont créés, d'où le surnom de "Turcos" : ils seront les ancêtres des régiments de tirailleurs.

Que reste-t-il aujourd'hui des "Turcos" ? Le fameux zouave du pont de l'Alma. Une statue de pierre dressée sur une des piles du plus large pont de la capitale, en hommage aux "Turcos" qui s'étaient couverts de gloire en Crimée entre 1854 et 1855, aux batailles de l'Alma, Inkermann, Sébastopol, etc. Il reste aussi une brassée de drapeaux des régiments dissous, suspendus aux voûtes des Invalides et sur lesquels sont inscrits en lettres d'or les lieux de leurs exploits.

## AUX QUATRE COINS DE L'EMPIRE

Dès leur constitution les "Turcos" participent à la conquête de l'Algérie avant de se retrouver en Crimée. Un peu plus tard, ils sont en Italie engagés contre les Autrichiens ; les victoires de Turbigo, Magenta et de Solférino vont délivrer le Piémont et Milan et jeter les bases de l'indépendance de l'Italie. L'horrible carnage révélé au soir de la bataille de Solférino va être à l'origine de la création de la Croix-Rouge par Henri Dunant. A partir de 1861 se sont les expéditions du Sénégal, de Cochinchine et du Mexique, où le Tirailleur Ahmed Ben Milou du 3e R.T.A. se distingue, s'en souvient-on ?

En 1870, les "Turcos" combattent pour la première fois en France : ils se distingueront à Wissembourg et Froeschwiller : courage indomptable, folles charges à la baïonnette qui n'empêcheront pas la défaite. Partis à 6.600 ils ne seront plus que 2.400 une semaine plus tard. Après le désastre de Sedan et la retraite qui s'en suit, les "Turcos" se font encore remarquer dans des actions isolées. Ainsi, le petit village de Chanteau en forêt d'Orléans recueille un Tirailleur blessé et le soigne. Remis sur pieds, les habitants le pressent de s'enfuir à l'approche d'un régiment prussien. Il refuse, prend son fusil, va se poster à l'entrée du village et décime l'avant-garde ennemie avant de tomber à son tour criblé de balles. L'ennemi lui rendra les honneurs, le village érigea un petit mausolée, son nom est resté inconnu mais le "Turco" est entré dans la légende, vrai Français de coeur, sinon de souche.

Après 1871, ils participeront à l'épopée coloniale française : Sahara, Tunisie, Sénégal, Tonkin, Soudan, Madagascar, Maroc.

### PARFOIS VAINCU, TOUJOURS FIDELE

En 1914, 32 bataillons de tirailleurs sont envoyés au Front. Ils seront sur tous les fronts et subiront d'effroyables pertes, jusqu'à 80 % de leurs effectifs. Ils tiendront six fois de suite le secteur de Verdun. S'en souvient-on ?

En 1939, les Tirailleurs constituaient 39 % des effectifs de l'Infanterie française. De mai à juin 1940 leur conduite est exemplaire et malgré la débâcle et la propagande, les prisonniers ne se rallieront pas à l'ennemi : le Tirailleur même vaincu reste fidèle à ses engagements. Un peu plus tard, c'est la reconquête de l'Afrique du Nord, la libération de la Corse, la campagne d'Italie où ils se couvrent encore de gloire au Monte Cassino, au Garigliano, Rome et Sienna. Ils débarquent en Provence et vont libérer Toulon et Marseille. LE 19 mars 1945, le 4e Régiment de Tirailleurs tunisiens est la première unité française à franchir le Rhin. Aujourd'hui et depuis 1962, il n'y a plus de "Turcos" dans l'armée française. Que depuis le Second Empire, en passant par les Républiques et les différents gouvernements qui se sont succédés, qu'on se soit servi d'eux c'est indéniable. Mais cela ne diminue en rien, bien au contraire, leurs qualités d'abnégation et de courage. Durant 130 ans, ils ont été fidèles à la parole donnée et participé à tous les combats pour la liberté. On doit s'en souvenir car 250.000 d'entre eux, chrétiens et musulmans mêlés y ont sacrifié leur vie.

### CARNET BLANC

C'est à la mairie du Revest, sous l'oeil attentif de la secrétaire Claudine Genieys, que samedi 19 septembre, Gérard Avril, accompagné de ses témoins, parents et amis, a demandé au docteur Vidal de l'unir à mademoiselle Yukiko Someya de Tokyo. Le maire du village après avoir reçu l'approbation de la fiancée, les a déclarés unis pour longtemps.

Les novis se sont alors



passés au doigt l'anneau symbole de leur consentement, sous les applaudissements de l'assistance.

### FOIRE CANINE



La traditionnelle foire canine du Revest a eu lieu le dimanche 23 août, en non-stop de 8 heures à 19 heures. Cette 10ème édition de la foire s'est tenue dans la grande pinède du groupe scolaire, chemin de l'Oratoire.

Sous la frondaison rafraîchissante des grands arbres, une centaine d'éleveurs professionnels ont présenté au public près de 300 chiens de race. On a pu ainsi admirer et orchestrer les meilleurs spécimens de la région dans les catégories chiens d'agrément, de chasse, de garde et de défense. Une exposition de coutellerie de luxe et d'armes complétait la foire canine.

### MAISON CHRETIENNE



Nous sommes des chrétiens, Evangélistes, et voici deux ans, nous avons obtenu l'accord de Mr le Maire d'organiser au village une animation chrétienne.

Le prêt, à cette occasion de la salle de projection de la maison des Comoni et l'aide du personnel municipal nous avait été un précieux service.

Depuis notre maison, située au 651 chemin de la Salvatte, se porte bien. De nouveaux convertis se joignent à nous et nous pratiquons le baptême par immersion tantôt au barrage ou à la rivière ainsi que dans les maisons. Nous nous occupons aussi de la musique, de la banque alimentaire du Var et de rencontres avec d'autres groupes.

## OPERATION ROUMANIE

Au cours d'une réunion, qui s'est tenue au Revest, le jeudi 24 septembre dernier, les membres de l'association "SOLIDARITE-ROUMANIE-LE PRADET-LE REVEST" ont abordé les points suivants :

### • A) Voyage 1993

Sur le choix des objectifs prioritaires à retenir pour le prochain voyage en Roumanie, il a été décidé de rencontrer l'association suisse de GENTHOD qui parraine le Hameau de BUBESTI et peut-être celle des Belges de Florenville qui a adopté le hameau de CASA de PIATRA, sans oublier les Belges de SPRIMONT qui s'occupent d'ARIESANI, où nous vous le rappelons se trouvent le dispensaire et l'école primaire dont dépendent PATRAITESTI et POIENITA.

En effet, de notre voyage en Roumanie du mois de Mai, nous avons ramené la conviction qu'il fallait arrêter l'envoi de vêtements, et que les deux priorités étaient, pour ces populations disséminées dans la vallée, la santé et l'éducation. D'autre part il serait souhaitable de se regrouper avec les Suisses et les Belges, qui vraisemblablement sont arrivés aux mêmes conclusions pour synchroniser nos efforts en direction du dispensaire et de l'école d'ARIESANI, vers lesquels les habitants du hameau sont obligés d'aller, que ce soit pour les soins et les accouchements, ou pour envoyer leurs enfants à l'école. Des contacts seront donc pris par nos soins, et nous vous donnerons le résultat de nos concertations.

• B) Afin de se donner les moyens d'effectuer ce voyage 1993, LE PRADET a organisé au mois d'août, pendant la Foire Artisanale, une vente d'objets d'artisanat

réalisés par Madame Raveneau, que nous tenons à féliciter et à remercier bien chaleureusement. Cette vente a laissé un bénéfice net de 20.000 et quelques francs.

Il est donc décidé, que le Revest, pour sa part organiserait un grand loto, avec des lots attractifs, au mois de décembre prochain. Nous vous informerons par note d'affiches, le moment venu.

• C) Enfin, ainsi que nous l'avons annoncé, nous avons prévu d'organiser deux séances vidéo d'une heure environ chacune, retraçant les moments importants de notre voyage 92 en Roumanie.

• *La première aura lieu au Revest le samedi 10 octobre à 17 heures à la maison des Comoni, entrée gratuite.*

• *La seconde se tiendra au Pradet le samedi 24 octobre à 17 heures dans la salle n° 10, ancienne Mairie.*

Toutes les personnes du Revest qui ont participé à la collecte du mois de Mai, seront avisées par courrier. Un article dans la presse, et des affiches apposées dans les commerces informerront le restant de la population.



# JEUNES ...

## DES VACANCES AU REVEST...

Le S.L.A.J. vient de terminer la période des vacances d'été 92 par un goûter pour les enfants et un apéritif pour les grands. La petite fête de clôture entièrement organisée par les parents que nous remercions au passage et plus particulièrement M. VIEUVILLE représentant la maison COUDERT s'est déroulée en présence de M. Le Maire et de plusieurs conseillers municipaux ainsi que des représentants du CREDIT LYONNAIS.

Cette dernière journée fut à l'image des 43 autres, bonne humeur, convivialité, diversification, compétence et sérieux furent les ingrédients d'un savoureux cocktail estival très apprécié des enfants. Au chapitre des nombreuses activités proposées : des sorties à OK CORRAL, AQUALAND, PORQUEROLLES, PLAGE DE L'ALMANARRE, PLAGE DE MAR-VIVO, mais aussi des activités sur LE REVEST LES EAUX.

En effet, l'objectif visait à mieux faire connaître les possibilités de notre commune, son stade, son CRAPA, ses tennis, ses piscines particulières mises à disposition gracieusement par leurs propriétaires et ses sentiers collinaires si propices à la ballade à pied ou en V.T.T.

Sous la direction de Fabien MOYNIER deux équipes d'animateurs se sont employées à faire passer d'agréables vacances aux enfants, il nous plaît de citer ces jeunes, Revestois pour la plupart d'entre eux, pour leur dévouement à la cause de la jeunesse :

BALDACCI François (BAFA), SARDI Marlène (BAFA), PERLES Cyril (BAFA), LLORENS Nathalie (BAFA), NAVA Gilles (BAFA), CASANOVA Stéphanie (BAFA), MANEL Fabienne (BAFA), REVERT Marc (aide animateur), CORTEZ Sophie (aide animateur), VIEUVILLE Hervé (aide animateur), MARTIN David (aide animateur), SARDI Audrey (aide occasionnelle), EIGUIER Alain (chauffeur bénévole), ESTELLIN Jean-Pierre (accompagnateur bénévole).

## ... ET EN ARDECHE



Parallèlement aux vacances au REVEST deux séjours furent organisés en ARDECHE sous la direction de François BALDACCI et de son équipe d'animation dans le cadre des OPERATIONS PREVENTION ETE.

Deux groupes de 16 jeunes de 12 à 17 ans s'en sont allés goûter à l'air ARDECHOIS. L'accueil fut très chaleureux, les repas conformes aux goûts et aux appétits, les locaux et le site à la hauteur, les activités canoë-kayak sur l'Ardèche, le V.T.T., les baignades en rivière, les visites des grottes, l'équitation, le transport des jeunes avec le bus du SLAJ et le transport du matériel avec un camion

mis à disposition gracieusement par la Mairie, bref, tout fut réuni pour obtenir l'unanimité qui n'a du reste pas manqué d'être recueillie auprès des jeunes.

Il nous plaît de saluer et remercier les bénévoles qui se sont chargés avec beaucoup de sérieux et compétence de l'intendance générale, la préparation des repas et autre : Jacqueline REGNAUD, Hélène FIGARI, Danielle CORTEZ. Tout ne fut pas toujours parfait, comme un anonyme qui aurait assisté à la réunion de compte-rendu aurait pu en témoigner. Certes nous aurions préféré que Mme REGNAUD n'ait pas d'accident de voiture, que Nicolas PARISI ne se casse pas le poignet en tombant de cheval, que les groupes soient plus homogènes, que tous les jeunes soient plus sportifs, que sais-je encore ? Mais l'essentiel n'était-t-il pas que les jeunes passent un formidable séjour ? Pour cette dernière remarque... nous pouvons dire : mission accomplie, bravo et merci à tous.

Le SLAJ vous donne rendez-vous tous les jours à partir de 18 H 00 en période scolaire, et si vous préférez venir pour les vacances pas de problème le S.L.A.J. vous attend pour la TOUSSAINT.

## EN PRIME... BRENNUS

C'est en toute modestie que BRENNUS est monté au REVEST dans les solides bras de "BRIQUE" (Eric DASALMARTINI) et ce pour la plus grande joie des SLAJISTES. Des liens d'amitié entre le SLAJ et le talentueux talonneur du RCT champion de France ont été tissés car ce dernier et notre directeur ont passé leur diplôme de moniteur de sports ensemble et "Brique" s'occupe aussi des jeunes à la Mairie de TOULON. Du reste un petit tournoi de "football" (eh, oui !) a été organisé pendant ces vacances entre les deux centres de loisirs pour conforter cette amitié. Merci à Eric pour ce geste sympathique qui a fait la joie des enfants comme en témoigne notre photo.



## LES PETITS ET LE CENTRE AERE

Comment passer sous silence l'excellent travail réalisé auprès des petits du centre aéré (3 à 6 ans) par les deux équipes d'animation qui se sont succédées durant l'été, tout d'abord sous la direction de Josiane CUCCHI, puis sous celle de Geneviève MOYNIER. Nos félicitations vont donc aux animateurs et animatrices : Evelyne MOUTON, Nathalie VACHER, Nathalie HERLEMAN, Catherine PRIVA, Mireille SIMIAN, Isabelle BALDACCI, Janick ESTELLIN, Nadège CODACCIONI, Cyril PERLES, Pierette MURACHIOLI, mais aussi au personnel communal chargé de l'intendance et des repas : Josiane BARRY, Raymonde JEAN, EGIO Cécile, SEBAL Andrée, RADJAH Farid.

Aujourd'hui l'ensemble "centre aéré" "SLAJ" est complémentaire et tous oeuvrent dans la même direction et en bonne harmonie, pour la satisfaction des enfants et de leurs parents.

## ESCOUTO UN PAU VOUS SOUVEN DI DOURGO D'ANTAN

Vous souvèn di dourgo d'antan,  
qu'aurias di de lourdi granouio ?

Vous souvient-il des dourgues d'autrefois,  
qu'on eût prises pour de lourdes grenouilles ?

Es'no dourgo touto pariero  
que ma grand poutavo à la poumpo.

C'est une dourgue toute pareille  
que ma grand-mère portait à la pompe.

Caminavo en tirant la cambo,  
sèns vougué que res l'adjudèsse :

Elle cheminait en tirant la jambe,  
sans vouloir l'aide de personne :

Coumplissié soun umble pres-fa  
'mé l'ourguei di boni servènto.

Elle accomplissait son humble tâche  
avec l'orgueil des bonnes servantes.

Emai fague un fube d'annado  
qu'a fini sa longo batudo,

Bien qu'il y ait des années sans nombre  
qu'elle a fini sa longue journée,

Au record de sa dourgo fresco,  
vuei enca m'agrado de béure.

Au souvenir de sa dourgue fraîche,  
aujourd'hui encore il me plaît de boire.



# Belle page d'histoire des monnaies

## LES MONNAIES DE NÉCESSITÉ ÉMISES PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Dès le début de la guerre de 1914-1918 les espèces métalliques, y compris celles des petites valeurs, se firent rares en France.

Les causes en étaient, d'une part la thésaurisation "bas de laine", d'autre part le fait que les portemonnaie s'étaient multipliés par dix : cinq millions de poilus et de nombreuses femmes les remplaçant dans leur bureau et dans les usines.

La situation devint difficile, voire tragique, la monnaie d'appoint faisait actuellement défaut, les petites transactions posaient des problèmes insolubles. Il n'était plus possible de régler son pain, son lait, son journal, une consommation dans un café. Les commerçants étaient obligés d'accepter des ardoises.

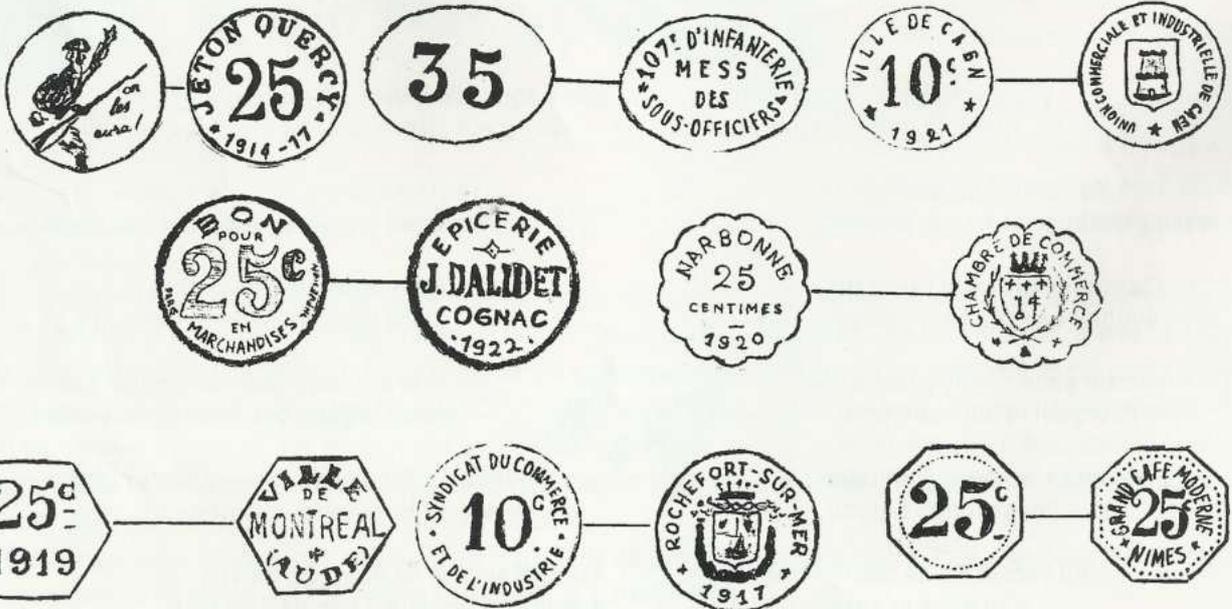
Pour pallier cette situation, certaines villes, la plupart des Chambres de Commerce, les coopératives, etc.. prirent l'initiative de frapper des monnaies provisoires. Cette pratique s'étendit aussi aux petits commerces, en particulier aux boulangeries et aux cafés.

C'est ainsi qu'apparut une multitude de jetons métalliques de métaux et de formes divers :

- Fer, cuivre, laiton, zinc, aluminium, maillechort
- Ronds, carrés, hexagonaux, triangulaires, etc.

La qualité artistique allait de la simple impression des valeurs à des représentations plus élaborées,

### QUELQUES MONNAIES DE NECESSITE



par exemple les armoiries des villes sur les jetons des Chambres de Commerce. Ces monnaies continuèrent à circuler pendant les premières années d'après guerre. C'est une loi du 12 janvier 1926 qui décida leur retrait définitif de la circulation. Les monnaies de nécessité apportent une contribution intéressante et originale à l'histoire d'une période difficile et de transition de notre existence nationale.

Elles nous apprennent aussi la géographie de notre pays, les armoiries de nos cités (qu'entre nous nous ignorons).

Enfin, loin d'être toutes répertoriées, elles offrent encore aux collectionneurs la joie de découvertes inédites.

Le Cabinet des Médailles du Revest en possède plus de 2000 ainsi que de nombreux billets, ce qui le place pour cette série numismatique au premier rang des musées français.

Armand LACROIX

## NAISSANCES

10 JUILLET 1992	Cloe DUFERMONT	à TOULON
28 JUILLET 1992	Axel ROCHE	à TOULON
27 JUILLET 1992	Rémi-Henri-Louis DREVAULT	à OLLIOULES
24 JUILLET 1992	Jean-Baptiste André GILLI	à TOULON
01 AOUT 1992	Anne Laurence AYLIES	à TOULON
16 AOUT 1992	Erika LUST	à TOULON
22 AOUT 1992	Alysson-Marie SORIANO	à TOULON
31 AOUT 1992	Thibault-Philippe SALVAN	à TOULON

## MARIAGES

27 JUIN 1992	Patrick- Henri VIZIALE et Nathalie- Monique TRECHOT
04 JUILLET 1992	Nicolas-William-Jacques MARTIN et Nathalie-Laetitia RULLIER
18 JUILLET 1992	Hervé-Jean-Michel BARDINAL et Caroline, Régine, Marie, Jeanne SCHMITT
18 JUILLET 1992	Jean-Marc TERMIGNON et Elisabeth-Andrée GRENNA
18 JUILLET 1992	Franck-Paul-Marcel FIGHIERA et Sandrine-Sophie-Laurence FIGHIERA
25 JUILLET 1992	Philippe LLORENS et Ghislaine DEVENANTIS
25 JUILLET 1992	Gilles-Roland SEMADENI et Sybille-Marie-Hélène COLIN de VERDIERE
01 AOUT 1992	Franck-Marcel-Henri ARATA et Lydia-Laurence LE ROUX
01 AOUT 1992	Frédéric-Michel VENGUD et Sylvie-Marie-France INGALLINA
22 AOUT 1992	Gérald-Gabriel-Adrien RICHER et Patricia-Marie-Thérèse PIASER
29 AOUT 1992	Olivier-André-Eric TREGUIER et Emmanuelle-Mathilde-Agnès GUIOL
29 AOUT 1992	Diégo LOPEZ et Magali-Jeanne-Juliette SAUVAIRE
05 SEPTEMBRE 1992	Jean DIAMANTI et Brigitte-Eliane-Irène LE BERRE
05 SEPTEMBRE 1992	Lyonel-Jean-Jacques-Louis ZUNINO et Françoise-Sylvie SIRVENT
12 SEPTEMBRE 1992	Claude-Robert LOMBARD et Nathalie GRAGNANI
12 SEPTEMBRE 1992	Gérard-André AVRIL et Yukiko SOMEYA
12 SEPTEMBRE 1992	Jean-Raoul CUCCHI et Valérie-Ilda-Mireille CLEMENT
24 SEPTEMBRE 1992	José-Virgile-Laurent BELLINI et Marceline-Victorine PANETTO
26 SEPTEMBRE 1992	Hervé LOCTIN et Sophie-Marie-Pierre D'EMMANUELE

## DECES

19 JUILLET 1992	Félicie-Elisabeth-Emile NASICA vve PECCE
23 JUILLET 1992	Yvonne BOURELLY vve LEMAITRE
05 AOUT 1992	Emile-Victor AUDE
31 JUILLET 1992	Robert-Gaston-Henri HUSSON
24 AOUT 1992	Aimée-Mathilde FAUCHIER vve MERLE
02 SEPTEMBRE 1992	Michelle D'ANGELO VVE QUATTROPANI
08 SEPTEMBRE 1992	Henri-Adrien-Paul THOMAS
02 SEPTEMBRE 1992	Aline-Reine SALI épouse INGALLINA

NOTRE CARNET

# CULTURE



**MAISON DES COMONI**  
83200 LE REVEST-LES-EAUX

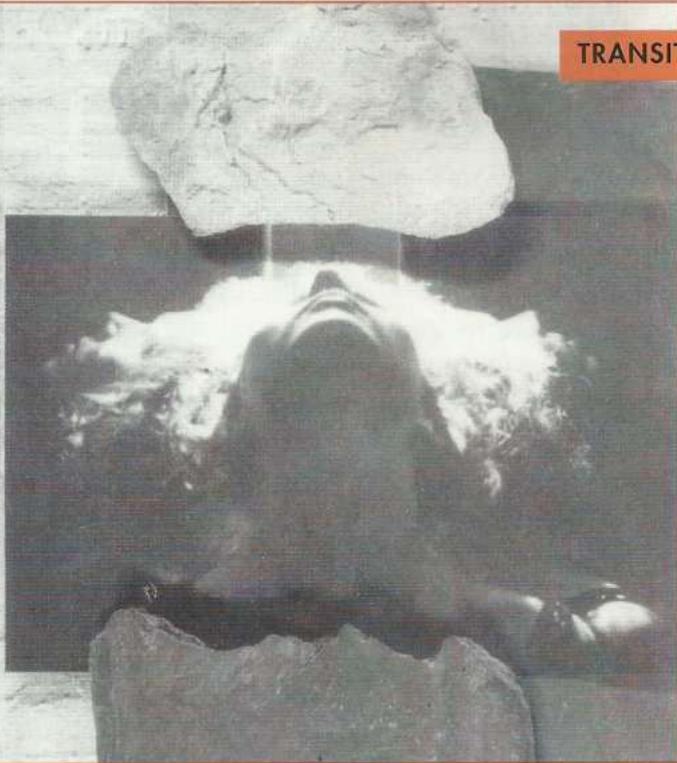
**Soyez les bienvenus!**

**3ème programmation à l'année  
des 4 Saisons du Revest  
à la Maison des Comoni.**

Un vaste choix de spectacles variés, pour tous les publics. Un ensemble cohérent de lectures, de causeries, de musiques et d'expositions d'arts plastiques.

Alors laissez-vous tenter

TRANSIT



## Quelques repères...

■ 5, 6 et 7 novembre

**Transit** d'Anna Kupfer

Au Revest, avant d'être présentée à Paris  
*Spectacle musical* (peut-être l'événement de l'année)

■ 1er décembre

**Un poète mais pour quoi faire?**

Atelier théâtre des enfants du Revest

■ 11 décembre

**Suite persane**

Musique d'Iran avec comme interprète  
*Pari Samar* de l'Opéra de Francfort.

■ 19 décembre

**Le bargeois récalcitrant**

*Guignol*

■ 9 janvier

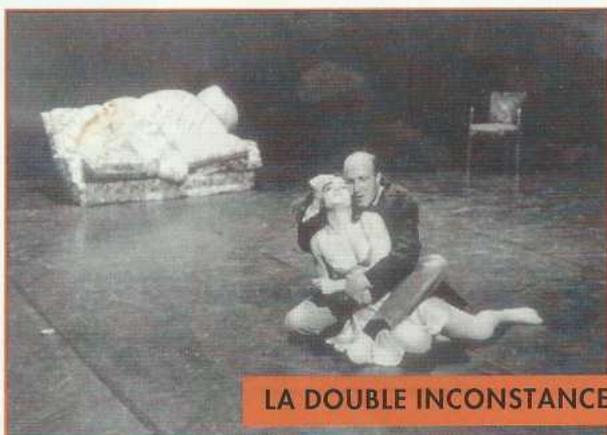
**La double inconstance de Marivaux**

par le Ballatum Théâtre / *Théâtre Classique*

■ 28 janvier

**L'art de la Marionnette**

*Causerie marionnette en main*



LA DOUBLE INCONSTANCE

■ 29 janvier

**La disparition de Pline**

par le Fust Théâtre,  
d'après le philosophe Clément Rosset / *Marionnettes*

■ 12 et 13 février

**Les étoiles naissent à Santa Cruz**

Spectacle musical sur l'Andalousie

■ 14 février

**Turlupitudes** de Patrick Pasgrimaud

Révélation 1991 / *Marionnettes*

■ 26 février

**T'as beau t'appeler Van Gogh**

Un des spectacles phare du festival  
Off d'Avignon 1990 / *Théâtre et chansons*

■ 9 mars

**Qui a frappé au carreau de la mariée ?**

par le ballatum théâtre  
d'après "Ennuis de Noces" de Stig Dagermann

■ 17 avril

**Le pilote aveugle** de Catherine Dewitte

Spectacle au Revest juste après sa création  
au Théâtre de l'Athénée à Paris  
avec François Marthouret, un des plus grand comédien  
français de ces 10 dernières années.

■ 14 au 23 mai

**L'étourdi** de Molière

par l'Attroupeement 2 / *Théâtre classique*

■ 1er juin

**Chants russes** sur la place du Revest

■ 5 juin

**Non ne te retourne pas Eurydice**

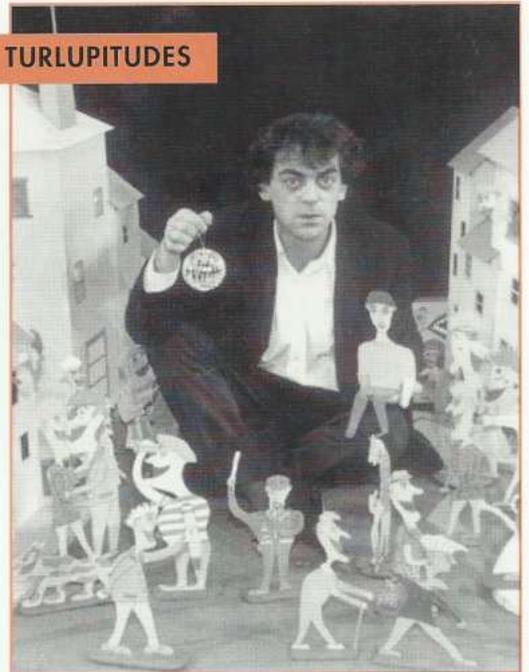
par la compagnie Tembr' de Moscou / *Opéra*

■ 3 au 10 août

**François d'Assise** de Joseph Delteil

*Théâtre*

TURLUPITUDES



**REVESTOIS**

***Vous bénéficiez du tarif réduit sur toutes les manifestations de la Maison des Comoni sur présentation d'une carte spéciale. Cette carte gratuite est disponible tous les après-midi sauf le lundi à la Maison des comoni, sur présentation d'un justificatif de résidence.***

**Le programme détaillé pour la nouvelle saison 1992/1993 est disponible gratuitement à la Maison des Comoni.**

